

## Demande de « Forfait Mobilités Durables »

Décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 et arrêté du 9 mai 2020

**Document à remplir avant le 31 décembre de l'année au titre de laquelle est formulée la demande**

Nom : ..... Prénom : .....

INSEE :

Corps/Grade : .....

Discipline ou Fonction : .....

### ETABLISSEMENT D'AFFECTATION :

Etablissement d'affectation : .....

N° et libellé de la voie : .....

Code postal : ..... Localité : .....

### ADRESSE PERSONNELLE :

N° et libellé de la voie : .....

Complément d'adresse : .....

Lieu-dit (ou BP) : .....

Code postal : ..... Localité : .....

### AUTRE EMPLOYEUR PUBLIC (LE CAS ECHANT)

Nom de l'employeur : .....

N° et libellé de la voie : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Nombre d'heures travaillées : .....

Nombre de jours déclarés au titre du forfait auprès de cet employeur : .....

Je soussigné ..... (nom / prénom) atteste sur l'honneur :

- que j'utilise mon vélo personnel pour effectuer l'ensemble du trajet entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail.
- ou que j'effectue du co-voiturage entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail
- ou que je suis passager d'un véhicule en co-voiturage pour effectuer le trajet entre ma résidence personnelle et mon lieu de travail.

Mois	Trajet domicile-travail
	Nombre de jours
Janvier	
Février	
Mars	
Avril	
Mai	
Juin	
Juillet	
Août	
Septembre	
Octobre	
Novembre	
Décembre	
Total :	

Je déclare que :

- j'ai utilisé mon vélo personnel ou ai pratiqué le covoiturage en tant que passager ou conducteur pour effectuer les déplacements domicile-travail **au moins 100 jours** au cours de la présente année civile (1/01 à 31/12) ;
- je ne bénéficie pas d'un véhicule de fonction ;
- je ne suis pas logé(e) par l'administration à proximité immédiate de mon lieu de travail ;
- je ne bénéficie à aucun titre de la prise en charge des frais de transports entre ma résidence habituelle et mon lieu de travail pour la période pour laquelle je demande le forfait mobilité durable ;
- je ne bénéficie pas des dispositions du décret n° 83-588 du 1er juillet 1983 et ne suis pas atteint d'un handicap dont l'importance empêche l'utilisation des transports en commun.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans la présente demande et m'engage à signaler immédiatement toute modification qui pourrait intervenir concernant ma résidence habituelle, mon lieu de travail ou les moyens de transport utilisés.

Je m'engage à fournir tout justificatif réclamé par l'administration à tout moment de l'année.

L'administration se réserve le droit de vérifier cette déclaration avec :

- le contrôle des factures d'achat, d'assurance ou d'entretien pour un vélo,
- le contrôle des relevés de facture (si passager) ou de paiement (si conducteur) provenant d'une plateforme de covoiturage ou l'attestation de la personne conduisant / transportée

Fait à ....., le ..... **Signature de l'agent**

Toute demande incomplète, comportant des inexactitudes ou des déclarations erronées, sera rejetée.

Si un versement a été accordé sur le fondement d'une fausse déclaration, le service gestionnaire procèdera à la répétition des sommes indument versées.

Les informations de ce formulaire sont à destination du rectorat de l'académie de Nice, des DSDEN et des établissements mutualisateurs des Alpes-Maritimes et du Var pour procéder à l'examen de l'attribution du forfait mobilité durable. La base légale de ce traitement est fondée sur une obligation légale conformément aux dispositions du décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 et arrêté du 9 mai 2020. Les données collectées feront l'objet d'un traitement informatique et seront consultées par les personnels des services du personnel. En cas d'attribution du versement, les données justifiant le versement seront détruites au bout de 10 ans. En cas de non attribution, les données vous concernant seront détruites dans les 2 mois. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter votre service gestionnaire ou notre délégué à la protection des données : [dpd@ac-nice.fr](mailto:dpd@ac-nice.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr))